

## **Le Syane, coordonnateur du réseau interrégional Eborn et Enedis signent une convention inédite de coopération pour élaborer des schémas directeurs au service du déploiement de bornes de recharge en Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Ce partenariat entre Enedis et le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, adhérent de la FNCCR), concerne 14 territoires d'énergie à taille départementale organisés en groupement dans le cadre du plus vaste projet lancé en France. Les schémas directeurs d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) définissent les besoins en bornes de recharge accessibles au public en voirie pour parvenir à une offre de recharge suffisante pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables pour le trafic local et le trafic de transit.**

Cette convention de coopération a été signée par Vincent Baslé, Directeur Régional Enedis Alpes et Joël Baud-Grasset, Président du Syane et coordonnateur d'un groupement de 14 syndicats d'énergie\*, le 1<sup>er</sup> juin 2022, à l'occasion de la 23<sup>ème</sup> édition des Assises Européennes de la Transition énergétique.

Avec le développement accéléré de la mobilité électrique, l'Etat, à travers la Loi sur l'Orientation des Mobilités incite les collectivités à s'engager dans l'élaboration de schémas directeurs. Ils ont pour objectif d'anticiper les besoins et de proposer une offre de bornes de recharge ouvertes au public plus homogène et plus dense sur l'ensemble du territoire national.

Chaque schéma directeur comprend un diagnostic de l'existant, la projection des besoins de chaque territoire en bornes de recharge, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre, un dispositif de suivi et d'évaluation.

Tout au long de l'élaboration des schémas directeurs, les syndicats d'énergie autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) pourront s'appuyer sur l'expertise d'Enedis pour éclairer leurs choix grâce à sa capacité à modéliser le développement de l'électromobilité, territoire par territoire à maille très fine et à traduire ces scénarios de développement en termes de besoins en bornes de recharge à divers horizons de temps. Enedis fournit également une évaluation des capacités d'accueil du réseau public de distribution d'électricité au regard des infrastructures envisagées afin d'optimiser la localisation d'implantation, les coûts et les délais d'installations de bornes de recharge.

Acteur historique du déploiement des bornes de recharge dans le sud-est de la France autour du réseau Eborn, le Syane a souhaité s'engager rapidement dans cette dynamique pour renforcer le réseau de bornes et répondre aux besoins croissants de recharge des véhicules électriques pour le trafic local et le trafic de transit et s'assurer avec les autres AODE concernées de la bonne tenue des réseaux publics de distribution.

Avec le concours de :

**Le développement des nouvelles mobilités est un enjeu majeur pour la transition écologique et la réduction des fractures territoriales**

Depuis 2021, les collectivités locales et établissements publics compétents sont incités à élaborer des SDIRVE. A ce jour, 91 territoires (syndicats d'énergie, métropoles) sont engagés dans cette démarche. Pionniers du déploiement des IRVE partout en France, les syndicats d'énergie poursuivent aujourd'hui de manière volontariste la planification des implantations de bornes de recharge, afin de répondre aux besoins à court et moyen terme des utilisateurs de véhicules électriques.

Dans le cadre de ses missions de service public, Enedis accompagne l'élaboration des SDIRVE en partageant avec les syndicats d'énergie son expertise et une vision prospective du développement de la mobilité électrique sur tous les territoires.

Depuis plusieurs années, la FNCCR, association nationale regroupant plus de 800 collectivités, soutient le développement de la mobilité électrique en France. Signataire de l'objectif national 100 000 bornes, la FNCCR accompagne ses adhérents dans le montage de projet et l'organisation locale des réseaux de recharge et a contribué au guide du Ministère sur la mise en œuvre des SDIRVE. Organisme de formation, la FNCCR entend soutenir les acteurs publics dans leurs démarches locales pour la décarbonation des transports. En outre, la FNCCR s'implique pour l'essor des productions locales d'énergie renouvelable indispensables pour réussir la transition énergétique des mobilités.

La FNCCR et Enedis s'engagent à poursuivre leurs actions partenariales, en cohérence avec les objectifs fixés par le gouvernement, pour le développement de la mobilité électrique partout et pour tous.

*\* Dans ce contexte, et conformément aux articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique, les Syndicats Départementaux d'Énergie – de l'Allier (SDE03), des Alpes de Haute-Provence (SDE04), de l'Ardèche (SDE 07), de la Drôme (Énergie SDED), de la Savoie (SDES TE73), le Syndicat Territoire d'Énergie Isère (TE38), le Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL-TE42), le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG TE63), le Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var (SYMIELECVAR), syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY), le Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV), le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (Syane) (ci-après nommés les Membres) –ont décidé de se réunir au sein d'un groupement de commandes, coordonné par le SYANE, pour l'élaboration de SDIRVE sur leur territoire. Le groupement de commandes vise à assurer une cohérence globale entre les schémas directeurs réalisés par les membres du groupement ainsi qu'à mutualiser les coûts.*

Avec le concours de :



#### **A propos du Syane :**

Le Syane est l'établissement public des énergies et du numérique de Haute-Savoie. Il apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation au suivi de leurs actions.

Depuis 1950, le Syane travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui, son action est répartie en 7 compétences : réseaux électricité, gaz, chaleur, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique et aménagements numériques.

**Contact presse du Syane :** Stéphane BAILLY – [s.bailly@syane.fr](mailto:s.bailly@syane.fr) - +33 (0)4 50 11 16 19

#### **A propos d'Enedis :**

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées.

Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

**Contact presse d'Enedis :** Léa Bouldouyré - [lea.bouldouyre@enedis.fr](mailto:lea.bouldouyre@enedis.fr) - +33 (0) 7 63 16 31 58

Avec le concours de :

